

CLERMONT L'HÉRAULT ACTUALITÉS



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS #6. NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2021

LES SOLIDARITÉS, c'est ce qui unit des personnes dans un sentiment d'entraide. Ces personnes se sentent liées car elles font partie de la même famille, ou vivent dans la même ville. Les solidarités consistent à tendre la main et à soutenir les personnes dans le besoin, les plus fragiles frappés par la pauvreté, le vieillissement et la maladie.

Mais les solidarités s'expriment aussi à l'égard des commerçants, des entreprises et des associations touchés par la crise sanitaire. Elles concernent enfin nos agriculteurs et viticulteurs frappés par le gel. C'est ainsi que le conseil municipal a voté à l'unanimité l'exonération des taxes foncières non bâties.

**ÊTRE SOLIDAIRE,
C'EST LE CONTRAIRE
D'ÊTRE ÉGOÏSTE.**

Et si besoin était de démontrer la nécessité d'être solidaire en cette période de grave crise sanitaire, il suffirait de se reporter aux aides apportées au monde des entreprises ou encore aux agriculteurs frappés par le gel dans leurs exploitations. La municipalité fait de ce domaine majeur une vraie priorité qui s'exprime de plusieurs façons :



- par la délégation attribuée à une adjointe aux solidarités, Isabelle Le Goff, deuxième dans le rang protocolaire, et à 4 conseillers municipaux délégués, Rosemay Crémieux, Hélène Cinési, Catherine Klein et Stéphane Garcia,
- par la présence d'un centre communal d'action sociale (CCAS) particulièrement actif sous la direction de Sophie Flusin et son équipe,
- par un maillage dans la commune d'un réseau d'associations solidaires au plus près des besoins de la population ainsi que des actions de terrains.

Bien cordialement,
à toutes et tous les Clermontais.

GÉRARD BESSIÈRE
MAIRE DE CLERMONT L'HÉRAULT

SOMMAIRE

PAGES 2-3 | Retour en images
PAGES 3-4 | Expression des groupes politiques
PAGES 5-6-7 | **LE DOSSIER DU MOIS**
La solidarité

CHA#6

PAGE 8 | « Dans la vie de... »
PAGE 9 | Zoom sur l'Ehpad Léon Ronzier Joly
PAGE 10 | Les permanences CCAS
PAGE 11 | « Question-réponse »
PAGE 12 | Agenda l'Hérault numérique

retour en images



SPORT

Dimanche 12 septembre 2021, s'est déroulée la 1^{re} Fête des Sports de la ville de Clermont l'Hérault. La journée conviviale fut rythmée par les rencontres avec les associations, initiations, démonstrations, épreuves sportives. Vitrine du sport pour tous, cette 1ère édition marque le coup d'envoi des animations sportives qui rythmeront la vie des Clermontois jusqu'aux JO 2024.

Une journée également festive puisque M. le Maire a remis la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement Associatif à Jean-Jacques Pinet et la Médaille de la Ville à Gaëlle Nayo-Ketchanke.

L'occasion pour M. le Maire de rappeler l'attachement de la ville au travail des clubs auprès des jeunes, de leurs dirigeants, entraîneurs et bénévoles qui leur enseignent le goût de l'effort et du dépassement de soi, le sens du collectif, le plaisir de la victoire certes, mais aussi le respect mutuel... en fait, toutes les valeurs républicaines et laïques qui forgent des citoyens responsables.

FESTIVITÉS

Jeudi 29 juillet la tournée Midi Libre faisait étape à Clermont l'Hérault. Belles rencontres, découvertes et jeux ont ponctué cette manifestation en compagnie des acteurs artistiques, culturels, sportifs et économiques de notre ville.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le 24 août, pour sa 1^{re} visite en Cœur d'Hérault, M. Hugues Moutouh, nouveau Préfet de l'Hérault, avait choisi Clermont l'Hérault. M. le Maire, entouré de ses adjoints, et M. le Préfet ont échangé sur tous les projets de la commune (Petite ville de demain, entrée Nord A75, Espace Vilar, clinique, crématorium, nouveau éco quartier, etc.). Une rencontre riche et conviviale qui préfigure des bonnes relations entre la commune et l'État.



CULTURE

Vif succès ! En 6 semaines, l'exposition de photos « Les paysages héraultais par les photographes du territoire » a attiré près de 1500 visiteurs venus admirer les œuvres des 24 photographes amateurs. Le Prix des Guilhem, couronnant la photo la plus sollicitée par le public, a été remis à Michel Correard.



VIE ASSOCIATIVE

Samedi 5 septembre, les associations avaient répondu présentes en nombre ! M. le maire, Gérard Bessière, accompagné de conseillers municipaux en a fait le tour : sportives, culturelles et sociales, toutes ont reçu un public venu en très grand nombre. Bravo à tous et belle année sportive, culturelle et sociale !

**LE CHIFFRE
DU MOIS**

10 120
festivaliers
ont participé tout l'été
aux *Jeudis du Terroir*

LE SAVIEZ-VOUS ?
PRÈS DE 2 000 FACTEURS
SONT MORDUS CHAQUE
ANNÉE EN FRANCE !

Votre chien n'est pas méchant mais il peut être effrayé ou se montrer imprévisible lors de la présence du facteur. Quelques conseils simples à suivre pour la sécurité de votre facteur.

1. Assurez-vous que votre chien ne puisse pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de vos clôtures.
2. Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette soient accessibles à votre facteur mais bien hors de portée de votre chien.
3. Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez d'abord votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.
4. Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière votre animal. Restez à distance et rappelez le fermement.

Nous vous remercions pour votre vigilance qui permettra à votre facteur de travailler en toute sécurité !



LA POSTE

**VOUS AUSSI,
POSEZ VOTRE
QUESTION
À VOS ÉLUS !**

communication@ville-clermont-herault.fr

**CETTE ANNÉE, PANIER DE NOËL
OU DÎNER DES ANCIENS ?**

Les « Gourmandises des Aînés » et le « Repas des Aînés » sont des attentions pour les Clermontois de plus de 70 ans, organisées par le CCAS, mais financées et impulsées par la Municipalité. Les gourmandises sont à destination des personnes empêchées de se rendre au repas des aînés pour raisons médicales, de handicap... Cela consiste en un petit présent, apporté chez vous par les élus dans la première quinzaine de décembre (à boire, à manger, sucré, salé, pour tous les goûts). Le repas des Aînés a lieu courant du mois de janvier. Il s'agit d'un repas et d'une animation musicale proposés dans une des salles de la mairie.

L'année dernière, en raison de la crise sanitaire, le traditionnel Repas des Aînés n'a pas pu avoir lieu. Il a donc été décidé, pour ne pas pénaliser les personnes qui auraient voulu se rendre à ce moment festif, d'étendre le dispositif « Gourmandises des Aînés » à tous ceux qui en feraient la demande, en temps voulu. Cette année, nous espérons pouvoir assurer les Gourmandises des Aînés ET le Repas des Aînés.

Les inscriptions pour recevoir les Gourmandises se feront tout le mois de novembre (délai de rigueur le 30 novembre) auprès du CCAS (04 67 88 87 18).

Les inscriptions pour le Repas des Aînés sont également à faire auprès du CCAS (04 67 88 87 18) du 01 décembre au 31 décembre.

Clermont l'Hérault, ville solidaire.

LE DOSSIER DU MOIS

LA SOLIDARITÉ, KÉSACO ?

Tout d'abord, commençons par son étymologie, le mot solidarité vient du latin « in solidum » qui signifie « pour le tout ». Le cadre est posé, la notion de destins liés par la responsabilité commune et réciproque est donc la base de ce merveilleux concept.

Par ailleurs, le mot « solidarité » est avant tout un terme juridique, il entre dans le Code civil de 1804. Puis, il occupe le domaine social et connaît un certain engouement au cours du XIX^e siècle.

Le terme est généralement employé pour désigner une action généreuse ou du moins empreinte de bonne intention. Ainsi, il est généralement admis que la solidarité consiste à aider autrui sans attendre de retour. Être solidaire implique donc le désintéressement et le sens de la justice.

En un mot, il s'agit d'une valeur humaniste qui s'exprime par une action et un engagement.

Est solidaire celui qui se prend en main, qui se met debout pour construire avec d'autres un monde où chacun puisse trouver sa place. La solidarité ne va pas de soi : c'est une construction humaine voulue, décidée.

*« La Fraternité n'est pas
qu'une idée humaine,
la solidarité est une idée universelle. »*

Victor Hugo

(Proses philosophiques, l'âme)

CLERMONT LA SOLIDAIRE

L'accompagnement social des habitants de la commune ne peut s'effectuer sans l'investissement de la ville et de ses services. Afin de répondre aux besoins exprimés des Clermontois et suite à l'évaluation professionnelle du CCAS, il a été dégagé des orientations de politiques publiques.

SOLIDARITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

Le service des sports a pu mettre à disposition auprès du public sans domicile fixe un vestiaire d'arbitre où se trouvait un espace sanitaire complet au stade Jean Pinet. Chaque matin, ce lieu est ouvert avec le sourire pour recevoir les personnes orientées par le CCAS.

Les services techniques et la direction de l'urbanisme ont travaillé étroitement, à la demande de la vice-présidente du CCAS et du premier adjoint, à la réfection d'un bâtiment pour accueillir les restos du Cœur ainsi qu'à la réhabilitation d'un local communal afin d'y accueillir temporairement un couple ou une personne isolée sans hébergement.

SOLIDARITÉ « AIDE ALIMENTAIRE »

La municipalité a aussi fait le choix d'accompagner le travail du CCAS par une subvention concernant des aides d'urgence (bons alimentaires, aides financières). Actuellement 368 foyers ont bénéficié de bons d'une valeur minimale de 20 €.

Enfin pour montrer son soutien aux bénévoles des organismes solidaires, le CCAS verse une subvention au Secours Populaire dans le cadre des épiceries solidaires clermontoises.

LES MISSIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le CCAS est un établissement public autonome, dont la ressource principale est la subvention de la commune, lui permettant de disposer d'un budget global de 321 000€ pour 2021. Son Conseil d'Administration, présidé par Gérard Bessière, Maire de Clermont l'Hérault (Président de droit), est composé, à parité égale, de membres issus du conseil municipal et de la société civile. Quatre types d'associations peuvent y proposer des représentants :

- les associations familiales (Union Départementale des Affaires Familiales),
- les associations de personnes âgées et retraitées,
- les associations de personnes en situation de handicap,
- les associations d'insertion.

MISSIONS OBLIGATOIRES DÉFINIES PAR DÉCRET DU 6 MAI 1995

- Analyse des Besoins Sociaux (ABS)
- Mise en œuvre d'une action sociale générale et des actions spécifiques
- Mise en œuvre des moyens de concertation et de coordination
- Aide sociale légale en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap pour le maintien à domicile ou en structure adaptée
- Domiciliation des personnes sans domicile stable ayant un lien avec la commune afin d'ouvrir des droits (176 domiciliés)

MISSIONS DÉLÉGUÉES PAR LA COMMUNE

- État civil des étrangers : attestation d'accueil, regroupements familiaux, intégration républicaine
- Logement social : demande unique de logement social, évaluation de la situation du demandeur, préparation de la commission d'attribution, accompagnement à l'installation et pilotage du Bureau d'Accès au Logement
- Actions municipales : Semaine bleue, Repas des Aînés & Gourmandises des Aînés, prévention canicule en faveur des personnes isolées âgées et/ou en situation de handicap

MISSIONS FACULTATIVES

- Public âgé : EHPAD Léon Ronzier Joly
- Public jeune : dispositif Fonds Départemental Aide aux Jeunes (FADJ) en coordination avec la MLJ (Mission Locale des Jeunes) et le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome)
- Logement : dispositif FSL (Fonds Solidarité Logement), ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement), enquêtes expulsion, actions indécence, mise à l'abri pour violences intrafamiliales, hébergement d'urgence
- Insertion : droits RSA (Revenu Solidarité Active), CER (Contrat Emploi Réciproque), ETP (Équipes Techniques Pluridisciplinaires), CEP (Commission Engagement Pluridisciplinaire), suivi de chantiers d'insertion et bilan d'organismes conventionnés
- Aide financière : accompagnement social avec des bons d'aides exceptionnels ou aides financières, évaluation de l'aide à la restauration scolaire



LA SOLIDARITÉ, UNE IMPLICATION PARTENARIALE, UN ANCRAGE TERRITORIAL

Le CCAS n'œuvre pas seul sur la commune concernant la politique sociale afin de répondre et coordonner ensemble les meilleures réponses possibles à apporter aux habitants (des jeunes aux moins jeunes).

Coordinateur de l'action sociale de la ville, le CCAS travaille étroitement avec des partenaires locaux tels que le Conseil Départemental, la Communauté des Communes du Clermontois, la Caisse d'Allocation Familiale, le Pôle Emploi, mais également avec des associations telles que la Mission Locale Jeune, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes, Terre Contact « L'Échappée », les Restos du Cœur, le Secours Populaire, l'APSH34 (Association pour Personnes en Situation de Handicap) entre autre.

Ce travail de tissage partenarial est venu enrichir avec le soutien des habitants « l'ABS : Analyse des Besoins Sociaux » au printemps 2021. L'objectif principal de l'ABS était de poser des constats ensemble sur notre commune en matière de logement, d'insertion, de culture, d'accès aux droits, de sécurité... et d'y apporter des réflexions et propositions.

La finalité étant de faire évoluer la ville et de répondre aux plus près aux besoins des habitants. Pour cela, le CCAS et le Centre socio-culturel « L'Échappée » ont mis à disposition des habitants un questionnaire en ligne et format papier. 379 réponses ont été récoltées. Des réunions thématiques pour échanger avec les acteurs locaux ont été organisées. Ces travaux donneront une analyse, un diagnostic qui sera présenté prochainement au Conseil d'Administration du CCAS, au Conseil Municipal, aux partenaires et aux habitants de la ville.

En 2020

11 154 personnes accueillies soit 35 passages jour en moyenne.
48 % en accueil physique et 52 % en accueil téléphonique.
65 % des demandes concernaient des difficultés administratives.
29 % des demandes liées à un accompagnement social.
6 % des demandes relevaient des animations et activités déléguées par la Mairie.



« DANS LA VIE DE » AGENTS DU CCAS

Jessica, Marie-Nadège, Marion, Monique, Sophie et Sylvie vous accueillent avec leur bonne humeur au CCAS.

Il y a une directrice (Sophie), une CESF (Conseillère en Économie Sociale et Familiale, Jessica) et quatre adjointes administratives (Sylvie, Monique, Marie-Nadège et Marion).

Marion est à l'accueil physique et téléphonique, en binôme avec Marie-Nadège, ainsi que sur des tâches administratives pour le pôle direction, ou en renfort sur le pôle social.

Marie-Nadège s'occupe aussi des manifestations en lien avec les associations (repas et printemps des aînés, semaine bleue...), de la gestion de la canicule avec la tenue du listing des personnes vulnérables.

Jessica et Monique reçoivent les habitants de Clermont (couple sans enfant, personne isolée) afin de les accompagner dans leurs difficultés liées au budget, au logement, ou pour effectuer des démarches administratives etc., ceci en lien avec différents partenaires du territoire. Elles s'occupent aussi des préventions d'expulsion et de la délivrance d'attestations d'accueil pour les étrangers.

Sylvie gère toute la comptabilité administrative du CCAS et Sophie est la cheffe d'orchestre de tout ce petit monde.

Au sein des locaux, les Clermontois peuvent aussi retrouver des partenaires du monde de la solidarité, hébergés dans des bureaux mis à disposition par le CCAS.

QUELQUES CHIFFRES

11 154 PERSONNES
ACCUEILLIES SOIT 35 PASSAGES
JOUR EN MOYENNE

176 PERSONNES DOMICILIÉES

368 FOYERS BÉNÉFICIAIRES
DES AIDES D'URGENCE

12 PERMANENCES
DE PARTENAIRES

« ZOOM SUR » L'EHPAD LÉON RONZIER JOLY



L'Ehpad accueille 85 résidents dans le respect du libre-choix et le maintien de l'autonomie.

L'Ehpad Léon Ronzier Joly propose des chambres individuelles d'une superficie confortable, équipées d'une salle d'eau accessible et d'un balconnet. La cuisine est réalisée sur place, les menus sont établis par la cheffe de cuisine, sous couvert d'une diététicienne, tenant compte des goûts et des aversions des résidents. Les textures peuvent être adaptées selon les besoins de chacun, tout en conservant le plaisir gustatif.

Les animatrices ont à cœur de proposer des activités variées et souhaitées par les résidents : du chant aux ateliers de mémoire, en passant par les activités manuelles. Elles proposent aussi des sorties à l'extérieur (journées plage, marches ou séances à la piscine). De nombreuses activités thérapeutiques sont également proposées telles que la musicothérapie, la zoothérapie, l'équithérapie, la socio esthétique et prochainement l'art-thérapie.

CONTACT : RUE FRANÇOISE GIROUD - 34800 CLERMONT L'HÉRAULT
TÉL. : 04.67.96.25.55
leonronzierjoly@gecoh.fr

PERMANENCES TENUES AU CCAS

(UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS)

LUNDI MATIN	CIDFF / PERMANENCE JURIDIQUE TÉLÉPHONIQUE ET/OU PHYSIQUE LES 1^{er} ET 3^e LUNDIS DU MOIS Lutte contre les violences sexistes / Accès aux droits / Santé Vie familiale et parentalité / Éducation et citoyenneté TÉL. : 04 67 72 00 24	
	VIA VOLTAIRE / PERMANENCE SANTÉ Point écoute, accompagnement / Lutte contre l'exclusion sociale Violences conjugales TÉL. : 04 67 60 84 80 / 06 45 25 60 02	
LUNDI APRÈS-MIDI	EPE Point écoute jeunes TÉL. : 04 67 03 43 58	
MARDI	SPIP / PERMANENCE PROTECTION JUDICIAIRE, TOUTE LA JOURNÉE Accompagnement des personnes majeures placées sous l'autorité de la justice Favoriser l'insertion TÉL. : 04 48 79 89 00	
	EPE Médiation familiale TÉL. : 04 67 03 43 58	
MERCREDI MATIN	CEMEA / PERMANENCE LIÉE À L'INSERTION Création activité artistique / Atelier objectif projet / Atelier bien vieillir TÉL. : 04 67 50 46 00	
MERCREDI APRÈS-MIDI	MOTIV'ACTION Accompagnement global personnalisé / Actions reboostantes TÉL. : 04 48 20 48 20 - clubmotivaction-ate@aph34.org	
	UFC QUE CHOISIR Informier, conseiller et défendre les consommateurs TÉL. : 07 68 61 65 68 - clermont@montpellier.ufcquechoisir.fr	
JEUDI	ANPAA PERMANENCE SANTÉ TOUTE LA JOURNÉE Soins, accompagnement et prévention en addictologie TÉL. : 04 99 77 10 77	APF DE 16H À 18H Défendre les droits et accompagner les personnes en situation de handicap TÉL. : 06 12 03 97 63
	CEMEA Permanence liée à l'insertion	CICAS Retraite complémentaire TÉL. : 0 820 200 189

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

—

En indépendance et en conscience, nous participons au conseil municipal et aux commissions de travail, nous votons pour valider les projets portés par la ville au service de l'intérêt commun. Ainsi nous avons récemment soutenu l'initiative, que nous portons, d'engager le permis de végétaliser.

Nous pensons nécessaire de poursuivre dans cette voie en vue d'obtenir le label ville zéro pesticides, de créer des îlots de fraîcheur en ville, de veiller à préserver la biodiversité dans les jardins publics. Sans oublier la nécessaire rénovation de nos rues et trottoirs, pour les rendre accessibles à tous et végétalisés.

Autant de projets qui n'incombent qu'à la commune, plutôt de financer des actions qui interfèrent avec les compétences de la Communauté de communes.

L'heure est à la mutualisation des moyens et des objectifs entre collectivités territoriales : pour l'équilibre du territoire clermontais, et du budget de la ville, nous souhaiterions plus de complémentarité, notamment autour de la convention CAF / commune/ communauté de communes du Clermontais pour les séjours enfants et les aides possibles aux familles clermontaises.

Par ailleurs, nous saluons l'exploit de Myriam NICOLE, clermontaise qui vient d'ajouter à son palmarès un 2^e titre de championne du monde de VTT descente : désormais, un parcours sportif au domaine départemental de Bayssan à Béziers porte son nom !

Toujours à vos côtés. N'hésitez pas à nous contacter !

—

**« CLERMONTAIS.ES,
UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS »**

—

Nous souhaitons revenir sur la situation de l'école Jean Vilar, le déplacement des élèves dans des constructions modulaires en location coûte très cher et ne garantit pas une qualité d'accueil satisfaisante. Nous aurions préféré que les élèves regagnent leurs locaux après que les aménagements indispensables à la sécurité aient été effectués en attendant la construction de la nouvelle école. Nos nombreuses demandes de consultation du rapport de la commission de sécurité d'août 2020 sont hélas restées lettre morte !

Il en est de même pour la tenue d'une réunion regroupant tous les partenaires et les groupes d'opposition afin d'étudier la meilleure solution possible.

Nous avons aussi des inquiétudes quant au budget de la commune...

Il apparaît sur le budget de la commune un besoin de financement de l'ordre de 1,7 millions d'euros. Ce qui se traduit par un emprunt de 1,4 millions d'euros et une augmentation de la taxe foncière. Dans cette période difficile, l'augmentation de la taxe foncière que nous avons refusé de voter impacte le pouvoir d'achat des Clermontais et elle est contre-productive avec la volonté de redynamiser le centre-ville en favorisant la mixité sociale.

Des panneaux photovoltaïques sont installés sur le parking du stade de l'Estagnol. C'est bien ! Ce projet lancé en 2018 a enfin pu voir le jour. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Les Clermontaises et les Clermontais récoltent aujourd'hui ce qui a été semé hier.

—

« CONSTRUIRE CLERMONT »

—

Clermont l'Hérault, ville sociale et solidaire.

Depuis plus d'un an maintenant, toute l'équipe de Gérard Bessière et Jean-Marie Sabatier rencontre et écoute les habitants de Clermont l'Hérault, travaille à recréer du lien, retrouver la convivialité et la solidarité.

La pandémie s'éloigne, nous avons profité de la journée des associations, des journées du Patrimoine pour nous retrouver au château en compagnie de nombreux Clermontais, comme à la première fête du sport au stade de l'Estagnol.

Maintenant, les rencontres et échanges reprennent dans la continuité des ateliers participatifs de la FACICLE.

Pour les Clermontais et avec eux, en impliquant la population dans la préparation des colis de Noël pour nos aînés, avec les « quartiers en fête », et le démarrage, enfin, de réunions de quartier.

Une ville qui bouge : des locaux rénovés et accueillants mis à disposition des restaurants du cœur, un appartement refait à neuf, mis à disposition du CCAS pour les cas d'urgence, le grand chantier de la rénovation des places va démarrer.

Une équipe qui bouge : du château aux Dominicains, des écoles aux espaces sportifs, du Pioch aux Bories...

Des immeubles en construction, un éco quartier qui va trouver sa place, un permis de végétaliser, des jardins publics réveillés... des écoles rénovées, une ville qui bouge. Une ville aux couleurs olympiques, une ville sportive et culturelle ou il fait bon vivre ensemble.

—

**« ALLEZ CLERMONT
L'HÉRAULT ! »**



HÉRAULT NUMÉRIQUE, LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS !

DANS LE CADRE DU PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT, LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT S'EST ENGAGÉ À DÉPLOYER LA FIBRE OPTIQUE SUR L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE, Y COMPRIS DANS LES ZONES OÙ LES OPÉRATEURS PRIVÉS REFUSENT D'INVESTIR FAUTE DE RENTABILITÉ SUFFISANTE (CE QUI EST LE CAS DE CLERMONT L'HÉRAULT).

Le département a confié à COVAGE-XP fibre la création et l'exploitation du réseau de fibre optique dans le cadre d'une délégation de service public. Le territoire de Clermont l'Hérault est découpé en 10 zones dont 3 sont ouvertes à la commercialisation, 5 le seront d'ici fin 2021 et les deux dernières d'ici fin 2022. Lors de la mise en service, les opérateurs informent leurs clients et les habitants de la possibilité de souscrire un abonnement fibre. À la souscription, l'opérateur se charge d'installer le boîtier dans le logement par raccordement au boîtier collectif le plus proche. L'éligibilité par adresse est consultable en temps réel sur le site www.covage.com/fibre-herault-thd/
Hérault Numérique vous remercie de votre patience et de votre compréhension face aux perturbations générées par les travaux.

SUIVEZ NOUS ! ville-clermont-herault.fr



@clermontherault



@villedeclermontlherault



#Clermonthlt



Abonnez-vous à l'application
Illiwap de la ville

AGENDA

**Dimanches 7, 14, 21, 28 novembre
et 5, 12, 19, 26 décembre**

LES BROCANTES DE M. LOULOU
Esplanade de la gare / 6h-15h / Tél. 06.50.71.28.09

Lundi 8 et mardi 9 novembre
COLLECTE DU SANG

Salle Georges Brassens / 13h30-19h30

Jeudi 11 novembre 2020

COMMÉMORATION MONUMENT AUX MORTS
Place Jean Jaurès

Vendredi 3 et samedi 4 décembre
TÉLÉTHON / *Programme à venir*

Du samedi 11 au vendredi 24 décembre
VILLAGE DE NOËL / *Haut de la ville*

Du samedi 11 décembre au dimanche 2 janvier
FÊTE FORAINE / *Allées Salengro*

Dimanche 12 décembre
MARCHÉ DE L'HUILE DE NOËL
*Av. du Président Wilson / Organisé
par l'Association « Défense de l'oléiculture
en olives de l'Hérault »*

**SUIVEZ L'AGENDA SUR LE SITE
WWW.VILLE-CLERMONT-HERAULT.FR**

CHA#6

HÔTEL DE VILLE - PLACE DE LA VICTOIRE - TÉL. : 04.67.88.87.00
ACCUEIL@VILLE-CLERMONT-HERAULT.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GÉRARD BESSIÈRE

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : GAËLLE TUFFOU

RÉALISATION : ANAGRAM-OCCITANIE

CRÉDIT PHOTO : MAIRIE DE CLERMONT L'HÉRAULT (SAUF MENTION)

IMPRIMÉ À 6 000 EXEMPLAIRES SUR PAPIER PEFC PAR L'IMPRIMERIE GRAPHO 12

